



MAIRIE DE TOURNEMIRE

Place de la mairie

12250 TOURNEMIRE

Téléphone : 05.65.59.90.86.

Mail : mairie@tournemire-aveyron.fr

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET SPONTANEE POUR
LA CONCLUSION D'UNE PROMESSE DE BAIL EMPHYTEOTIQUE
POUR LA REALISATION, L'EXPLOITATION ET LA MAINTENANCE
D'UN PARC PHOTOVOLTAIQUE AU SOL.**

Date limite de dépôt des candidatures : avant le 08/12/2025 à 12h00

Organisateur de la consultation : Commune de Tournemire Place de la Mairie 12250
Tournemire mairie@tournemire-aveyron.fr

Article 1 : OBJET DE LA CONSULTATION

L'article L 21 22- 4 du Code Général de la propriété des personnes publiques dispose que lorsque la délivrance du titre mentionnée à l'article L 21 22- 1 intervient à la suite d'une manifestation d'intérêt spontané l'autorité compétente doit s'assurer au préalable par une publicité suffisante de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente. Aussi, le présent avis a pour objet de porter à la connaissance du public une manifestation d'intérêt spontanée et d'identifier les opérateurs économiques susceptibles d'être intéressés par la conclusion d'une promesse de bail relative à l'occupation de la parcelle identifiée ci-après. La Commune s'assure ainsi, préalablement à la délivrance du titre sollicité, de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente. La manifestation d'intérêt spontané porte sur l'occupation d'une parcelle appartenant au domaine privé de la commune de Tournemire pour la production d'énergie solaire par la conclusion d'une promesse de bail emphytéotique. Le présent appel à manifestation d'intérêt doit permettre de sélectionner un candidat mais n'a pas pour vocation de figer l'ensemble des aspects juridiques et techniques du projet ceux-ci seront définis et validés par toutes les parties lors de la phase qui suivra cet appel point

Article 2 : LOCALISATION ET CARACTERISTIQUES DU PROJET

Le projet est situé sur le plateau de la gare. Il s'étend sur une parcelle du domaine privé de la commune inutilisée recouverte pour partie de terre végétalisée et pour autre partie recouverte de tout venant. Le site s'étend sur une parcelle communale : AM 126 d'une superficie de 1ha19a65ca.

MAIRIE DE TOURNEMIRE

Place de la mairie

12250 TOURNEMIRE

Téléphone : 05.65.59.90.86.

Mail : mairie@tournemire-aveyron.fr



Implantation du projet de Tournemire

Article 3 – OBJECTIFS DU PROJET

L'objectif principal du projet est de voir émerger rapidement une installation de production d'électricité photovoltaïque sur la parcelle objet des présentes qui permettraient :

- Produire de l'énergie électrique à base d'une énergie renouvelable ;
- Promouvoir le développement durable et la sobriété énergétique.



MAIRIE DE TOURNEMIRE

Place de la mairie

12250 TOURNEMIRE

Téléphone : 05.65.59.90.86.

Mail : mairie@tournemire-aveyron.fr

Article 4 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les candidats devront constituer un dossier de réponses composé des éléments suivants :

- Une **note de présentation** du porteur de projet (structure juridique, actionnariat, références, capacités financières) ;
- Une **proposition technique** détaillant la puissance installée, le type de technologie, l'intégration environnementale, les conditions de raccordement et les modalités d'exploitation ;
- Une **proposition financière** indiquant le montant annuel du loyer ou de la redevance proposée ;
- Les **références** du candidat dans des projets similaires ;
- Les **éléments attestant la faisabilité environnementale et réglementaire** du projet.

Article 5-CRITERE DE SELECTION

Les offres seront analysées selon les critères suivants :

1. Qualité et faisabilité technique du projet ;
2. Montant de la redevance proposée ;
3. Prise en compte des enjeux environnementaux et paysagers ;
4. Garanties financières et expérience du porteur de projet ;
5. Retombées économiques et sociales locales.

Article 6- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats peuvent s'adresser à :

Mairie de Tournemire

05 65 59 90 86

mairie@tournemire-aveyron.fr

